

S'inspirer de Colbert au XXI^e siècle

Quatre siècles après la naissance de Colbert, cet ouvrage propose un regard nouveau sur le colbertisme tel qu'il a été pratiqué en France et dans le monde, du XVII^e siècle à aujourd'hui.

Des États-Unis de 1800 à la Chine de 2000, du secteur aéronautique à celui du champagne, des sciences aux arts, cet ouvrage met en lumière les trois principes complémentaires des politiques colbertistes : une vision à long terme, une approche intégrant l'ensemble des politiques sectorielles et une méthode pragmatique reposant sur la pratique des enquêtes sur le terrain.

S'inspirer de Jean-Baptiste Colbert, au parcours si singulier, n'est pas le copier. Face aux enjeux du XXI^e siècle, comme l'environnement, l'évolution démographique mondiale et les inégalités croissantes, le colbertisme de demain peut se décliner à de multiples niveaux, local, étatique, régional et mondial. Il est donc plus que jamais d'actualité pour les citoyens et les décideurs d'aujourd'hui.



« Le Colbert que l'on redécouvre aujourd'hui parle plus au décideur d'une grande entreprise que la rigide figure étatiste fabriquée naguère à l'usage des manuels scolaires. En ce qui concerne le secteur de l'industrie, Colbert était un pragmatique, à la recherche d'investisseurs et de gestionnaires capables d'insérer de nouvelles entreprises dans l'économie-monde du temps, ancêtres de nos "champions nationaux" des Trente Glorieuses. C'est en cela qu'il est moderne. [...] Il attendait beaucoup de l'innovation technique comme atout décisif dans la guerre économique. »

Pierre-André de Chalendar,
président-directeur général de Saint-Gobain

Ouvrage dirigé par **Marc-Daniel Seiffert**, maître de conférences honoraire en Sciences de gestion, chercheur associé au laboratoire CNRS Framespa de l'université Toulouse-Jean-Jaurès, président de l'Association Colbert 2019, et **Jean-Paul Méreaux**, maître de conférences HDR en Sciences de gestion, Université Reims Champagne-Ardenne, secrétaire de l'Association Colbert 2019.

**COLBERT
UNE SOURCE
D'INSPIRATION
POUR LES DÉCIDEURS
D'AUJOURD'HUI**

Éditions Eyrolles
61, bd Saint-Germain
75240 Paris Cedex 05
www.editions-eyrolles.com

Ouvrage édité en partenariat avec Saint-Gobain et la Fondation Louis Roederer



Avec le concours de la CCI de la Marne et d'Axon' Cable



En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris.

© Éditions Eyrolles, 2020
ISBN : 978-2-212-57291-9

SOUS LA DIRECTION DE

**Marc-Daniel Seiffert
et Jean-Paul Méreaux**

**COLBERT
UNE SOURCE
D'INSPIRATION
POUR LES DÉCIDEURS
D'AUJOURD'HUI**

État, entreprises, échanges internationaux,
sciences, culture

● Éditions
EYROLLES

En hommage à Claude Seiffert et Jean Méreaux.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui nous ont soutenus,
en premier lieu les membres de l'association Colbert 2019,
ainsi que tous nos relecteurs.

SOMMAIRE

Présentation de l'association COLBERT 2019	XI
Présentation des intervenants	XIII
Introduction générale	
Fortune et infortune du colbertisme	1
<i>Marc-Daniel SEIFFERT et Jean-Paul MÈREAUX</i>	

PARTIE I

DE REIMS AU SOMMET DE L'ÉTAT : L'ITINÉRAIRE SINUEUX D'UN JEUNE AMBITIEUX

Chapitre 1	
Les premières années de Jean-Baptiste Colbert	11
<i>Marc-Daniel SEIFFERT</i>	
Chapitre 2	
Colbert au service de l'État : apprentissage des rouages du pouvoir	21
<i>Marc-Daniel SEIFFERT</i>	
Chapitre 3	
La prise de pouvoir de Colbert contre Fouquet	29
<i>Marc-Daniel SEIFFERT</i>	
Chapitre 4	
Le colbertisme : une volonté d'ordre face aux désordres de l'ancien monde	37
<i>Marc-Daniel SEIFFERT</i>	

PARTIE II

UNE POLITIQUE GLOBALE AU SERVICE D'UNE VISION
DE LA SOUVERAINETÉ DE LA FRANCE

Chapitre 5	
Les colbertismes avant Colbert à l'étranger et en France	55
<i>Marc-Daniel SEIFFERT</i>	
Chapitre 6	
La politique économique de Colbert : une approche mercantiliste industrialiste	71
<i>Marc-Daniel SEIFFERT</i>	
Chapitre 7	
Protectionnisme, guerre économique et guerre militaire : la guerre contre la Hollande	85
<i>Marc-Daniel SEIFFERT</i>	
Chapitre 8	
La politique forestière de Colbert au service du système de production navale	93
<i>Colette THIÉFAINE-SOUDAIN et Jean-Pierre THIÉFAINE</i>	
Chapitre 9	
L'ouverture au monde : la construction de la marine et du premier empire colonial	103
<i>Marc-Daniel SEIFFERT</i>	
Chapitre 10	
Un gestionnaire rigoureux confronté à de nombreuses résistances et contraintes	115
<i>Jean-Paul MÉREAUX</i>	
Chapitre 11	
Colbert et les finances publiques : des réformes contingentes ou structurantes ?	121
<i>Hervé GROUD</i>	

Chapitre 12	
Une politique de normalisation et de production de codes juridiques marquée par le contexte de son époque	133
<i>Jean-Paul MÉREAUX</i>	
Chapitre 13	
Jean-Baptiste Colbert, un qualitatif avant l'heure	139
<i>Jean-Paul MÉREAUX</i>	
Chapitre 14	
L'Académie des sciences à l'époque de Colbert (1666-1683)	147
<i>Gérard DEBEAUMARCHÉ</i>	
Chapitre 15	
Colbert administrateur, collectionneur et protecteur des arts au service du roi	159
<i>Sébastien BONTEMPS</i>	

PARTIE III

L'IMAGE DE COLBERT À TRAVERS LES SIÈCLES

Chapitre 16	
Colbert : entre haine, renommée et adulation	177
<i>Marc-Daniel SEIFFERT</i>	
Chapitre 17	
Les manuels scolaires, Colbert et les décideurs du xx^e siècle	191
<i>Marc-Daniel SEIFFERT</i>	
Chapitre 18	
Colbert à la rue ? Géographie d'une mémoire fragmentée	207
<i>Georges MAGNIER</i>	

PARTIE IV

LES POLITIQUES INSPIRÉES DU COLBERTISME
DU XIX^e AU XXI^e SIÈCLE

Chapitre 19	
Les colbertismes du XIX ^e siècle	215
<i>Marc-Daniel SEIFFERT</i>	
Chapitre 20	
Du colbertisme français du XX ^e siècle à un colbertisme européen du XXI ^e siècle ?	227
<i>Marc-Daniel SEIFFERT et Xavier DEROY</i>	
Chapitre 21	
La pharmacie, une activité de souveraineté au XXI ^e siècle	239
<i>Xavier DEROY</i>	
Chapitre 22	
Du colbertisme local et régional au colbertisme européen	247
<i>Olivier CUISSARD et Hector DUPORT DE RIVOIRE</i>	
Chapitre 23	
La filière champagne, du colbertisme en action hier, aujourd'hui et demain	261
<i>Jean-Paul MÉREAUX</i>	
Chapitre 24	
Le colbertisme aéronautique, une réussite française et européenne	271
<i>Marc-Daniel SEIFFERT</i>	
Chapitre 25	
L'échec dans le numérique, chant du cygne du colbertisme industriel ?	281
<i>Marc-Daniel SEIFFERT</i>	
Chapitre 26	
Le colbertisme chinois du XXI ^e siècle : souveraineté ou hégémonie ?	289
<i>Marc-Daniel SEIFFERT</i>	

Conclusion générale	
Des sources d'inspiration pour des décideurs	307
<i>Jean-Paul MÉREAUX et Marc-Daniel SEIFFERT</i>	
Table des figures et tableaux	313
Table des matières	315
Index	327

Présentation de l'association Colbert 2019

L'association a été créée en 2018 à Reims, ville natale de Jean-Baptiste Colbert par Marc-Daniel Seiffert et Jean-Paul Méreaux.

L'objectif de l'association est de développer des initiatives de toute nature de deux types :

- rappeler les multiples facettes de l'œuvre de notre compatriote ;
- susciter des débats autour des questions de notre temps à partir d'une réflexion critique et actualisée du colbertisme contemporain.

Notre action a débuté à Reims et en Champagne-Ardenne, mais elle a vocation à s'étendre dans les années suivantes dans toute la France et dans les autres pays, en particulier ceux qui ont appliqué des politiques colbertistes. Nous travaillons avec tous ceux qui sont intéressés par cette démarche.

En 2019, année de lancement de notre action, de nombreuses manifestations et conférences ont déjà eu lieu.

On peut citer :

- le 29 août 2019 un événement pour célébrer la naissance de Jean-Baptiste Colbert à l'Hôtel des Comtes de Champagne, où nous avons été accueillis gracieusement par Pierre-Emmanuel Taittinger en présence de représentants de l'État et de la Ville de Reims et des membres de la famille Colbert et de la Fondation Colbert ;
- le 3 octobre 2019, le lancement de l'année Colbert au lycée Colbert, établissement situé dans un quartier périphérique de Reims. La direction de l'établissement et les équipes pédagogiques de différentes disciplines ont mobilisé les élèves qui ont produit des travaux remarquables sur différents thèmes liés à Colbert et au colbertisme.

Nous bénéficions déjà de l'appui de nombreux partenaires. Le premier à s'être engagé est la CCI de la Marne. Des entreprises aussi diverses que Saint-Gobain, Champagne Louis Roederer, AXON Cable, sous-traitant important de l'aéronautique, les magasins E. Leclerc nous ont soutenus pour l'ouvrage. D'autres organisations, comme les Dirigeants Commerciaux de France de Reims et la Banque de France nous ont aidés à organiser des conférences.

Notre programme de conférences grand public a débuté avec l'appui de la Banque de France et va se poursuivre dans les établissements d'enseignement supérieur à Reims et en France, en collaboration avec la Banque centrale et d'autres institutions.

PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

Sébastien Bontemps est docteur en histoire de l'art et a soutenu une thèse sur le décor sculpté religieux à Paris de Louis XIV à la Révolution. Ancien chercheur invité à la Bibliothèque nationale de France, il a été boursier à la Villa Médicis à Rome et au Centre allemand d'histoire de l'art à Paris. Il vient de terminer un post-doctorat à l'université de Bourgogne à Dijon et enseigne actuellement l'histoire de l'art à l'École du Louvre à l'École d'art et de culture.

Olivier Cuissard a rédigé une thèse de doctorat sur les politiques publiques agricoles. Il a eu des responsabilités dans l'enseignement supérieur et a participé à des publications sur l'agriculture ou la finance. Début 2014, il a rejoint la région Champagne-Ardenne dans le domaine de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation puis est nommé à la tête d'une agence territoriale de la Région Grand Est. Il devient, fin 2019, directeur général de la Chambre d'agriculture de la Marne.

Gérard Debeaumarché a effectué l'essentiel de sa carrière en classes préparatoires aux Grandes Écoles, et est professeur de mathématiques spéciales MP au lycée Clemenceau de Reims. Il est ancien élève de l'École normale supérieure de Cachan, professeur agrégé de mathématiques, et titulaire d'une thèse de troisième cycle. Il a écrit et participé à la rédaction de nombreux ouvrages d'enseignement des mathématiques.

Xavier Deroy, HDR, est professeur de management stratégique à Néoma Business School et chercheur associé au Lirsa du CNAM. Il a occupé différentes fonctions à Néoma. Ses champs de recherche s'inscrivent dans le courant critique en sciences des organisations, une théorie de l'événement appliquée à l'évolution des organisations et les dimensions socio-politiques du changement organisationnel. Il a publié de nombreux articles dans des revues, participé à des livres et dirigé plusieurs thèses.

Hervé Groud, professeur émérite de l'université de Reims Champagne-Ardenne, a enseigné les finances publiques, le droit de la décentralisation,

le droit de l'environnement, le droit du développement économique. Il a codirigé le Centre de Recherche sur la Décentralisation Territoriale (C.R.D.T. - GRALE-CNRS). Auteur de plusieurs articles et ouvrages sur ces questions, il est également consultant auprès de différentes institutions publiques et privées.

Georges Magnier, conservateur du patrimoine, est directeur des musées de la ville de Reims. Ses recherches portent notamment sur l'histoire sociale et culturelle de la France à la fin du Moyen Âge, sur les circulations artistiques entre la France et le Japon, et sur les usages sociaux de la mémoire de la fin du Moyen Âge à l'époque contemporaine.

Jean-Paul Méreaux, agrégé en économie et gestion, est docteur en sciences de gestion du CNAM Paris et maître de conférences HDR à l'université de Reims Champagne-Ardenne. Il a exercé des responsabilités dans un groupe coté. Ses domaines de recherche et d'enseignement concernent la stratégie, les systèmes d'information, la comptabilité, la finance et la fiscalité. Ses travaux de recherche ont été publiés dans différentes revues académiques et professionnelles et dans des livres.

Hector de Rivoire est économiste. Il a travaillé pour la Direction générale du Trésor en Estonie, pour Microsoft France et le bureau européen de l'Internet Society. Ses recherches portent particulièrement sur l'économie numérique, les facteurs des politiques d'innovation, et le marché unique du numérique. Il est diplômé de l'Institut d'études politiques de Strasbourg et de la London School of Economics and Political Sciences (LSE).

Marc-Daniel Seiffert est agrégé en sciences économiques et sociales et docteur en histoire à l'EHESS. Il a été maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Reims Champagne-Ardenne. Il est actuellement chercheur associé au laboratoire CNRS Framespa de l'université Toulouse-Jean-Jaurès et membre du comité de rédaction de la revue *Nacelles, passé et présent de l'aéronautique*. Il a dirigé des numéros de revues académiques comme *la Revue française de gestion* et *Entreprises et histoire*. Ses travaux de recherche portent sur l'industrie aéronautique mondiale et sur l'approche historique en gestion et en économie. Il est président de l'association Colbert 2019.

Colette Thiéfaine-Soudain, ancien professeur certifié de SES, est à l'origine d'expériences pédagogiques dans le cadre du développement durable et de l'éco-citoyenneté dans l'académie de Limoges, notamment le premier Agenda 21 de lycée en partenariat avec le CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) de Corrèze. Responsable syndicale, elle est intervenante sur les sujets environnementaux dans le cadre des congrès nationaux.

Jean-Pierre Thiéfaine, professionnel de la filière bois, a occupé plusieurs postes en lien avec la gestion de la forêt en Limousin. Premier adjoint d'une commune agricole et forestière de Haute-Corrèze depuis 2001, il a participé à la création des itinéraires de randonnée en forêt dans le cadre de l'intercommunalité. Délégué au syndicat intercommunal de l'eau, il prend part aux travaux de recherche sur les problèmes récurrents de pénurie d'eau potable et de pollution des eaux de surface.

Introduction générale

FORTUNE ET INFORTUNE DU COLBERTISME

Marc-Daniel SEIFFERT et Jean-Paul MÉREAUX

Le 4 octobre 1983, l'État français célébrait le 300^e anniversaire de la mort de Colbert par une importante exposition à l'hôtel de la Monnaie et un grand colloque international tenu à l'Institut de France.

Au nom du ministre de la Culture, le directeur général des Archives de France prononçait le discours d'ouverture du colloque pour le tricentenaire de la mort de Colbert. Il déclarait : « Colbert, ce n'est pas seulement l'homme qui naquit et qui mourut il y a trois siècles, c'est aussi un moment d'histoire de la construction de l'État. » Avant de poursuivre : « Colbert est bien un moment des relations entre les puissances économiques [...], autant qu'il est un moment de la relation de l'homme et de l'État. » Et ce très haut fonctionnaire rendait hommage aux « Colbert qui précédèrent Colbert et ces Colbert qui le suivirent ».

Mais on constate que le 29 août 2019, l'État n'a pas célébré le 400^e anniversaire de Colbert.

Que s'est-il passé ces trente-six dernières années en France qui expliquerait ce changement de position politique de l'État à l'égard du ministre de Louis XIV ?

Depuis la Libération jusqu'à 1983, malgré les alternances politiques et le changement de République, les gouvernements successifs avaient

appliqué une politique marquée par l'intervention de l'État dans tous les domaines, et en même temps le soutien aux initiatives privées : cette politique a pu être qualifiée de keynésienne, d'État providence, ou de capitalisme mixte. Nous la qualifierons de colbertiste. En effet, malgré des différences, la politique menée durant cette période a de nombreux points communs avec celle conduite par Jean-Baptiste Colbert dès son avènement au pouvoir en 1661.

Une rupture radicale allait se produire en 1983 : alors que François Mitterrand était président de la République, l'impossibilité de réaliser le programme commun du gouvernement de la gauche (PS, PC, radicaux) contraint la France à s'engager comme tous les pays capitalistes, riches ou pauvres, dans la voie du libéralisme économique mondial.

Le monde avait radicalement changé. En effet, à la suite du Royaume-Uni, les États-Unis avaient remis en cause les politiques économiques menées depuis cinquante ans. Le président Reagan affichait clairement sa volonté de détruire l'État providence initié par le président Roosevelt et consolidé par ses successeurs. Dix ans plus tard, au début des années 1990, ce virage mondial allait être amplifié par l'effondrement économique et politique de l'Union soviétique. Le point d'orgue était la conversion du pays le plus peuplé du monde, la République populaire de Chine, à l'économie socialiste de marché, autrement dit à un certain capitalisme.

Les actes du colloque de 1983 qui, sous l'égide de l'État, revisitait l'œuvre de Colbert, portaient le titre significatif « Le nouveau Colbert ». L'année 1983, année charnière, marque donc bien le champ du cygne du consensus étatique français et mondial autour du colbertisme qui avait été pratiqué sous différentes formes dans de nombreux pays.

Notre hypothèse est qu'un retour sur Colbert et le colbertisme adapté aux ^{xxi}e siècle permet d'éclairer la réflexion des citoyens et des décideurs sur les actions à mener, alors que la mondialisation libérale est elle-même remise en cause.

Mais de quoi le colbertisme est-il le nom ?

Le colbertisme est incarné par un homme, ancré dans sa famille, dans sa ville et dans son temps. La politique qu'il a menée pendant plus de vingt ans a marqué de manière très profonde et durable l'économie, la société, le droit, la culture, les sciences dans une vision globale et à long terme.

L'influence de l'œuvre de Colbert ne s'est pas limitée à la France du XVII^e siècle. Alexander Hamilton (1755-1804), premier secrétaire d'État du Trésor de la jeune république des États-Unis, s'est inspiré explicitement de celui qu'il appelle « The Great Colbert ». Son objectif était que son pays gagne la souveraineté économique après avoir gagné la souveraineté politique face au Royaume-Uni. D'autres nations ont adapté le colbertisme à leur spécificité comme l'Allemagne et le Japon au XIX^e siècle, le Brésil, le Mexique, la Turquie, la Corée du Sud au XX^e siècle. Aujourd'hui, la Chine est clairement engagée dans une politique souvent qualifiée de colbertiste.

Ces colbertismes, celui du XVII^e et des siècles suivants en France, comme ceux des autres pays dans le monde, sont de nature étatique. Ils présentent des caractéristiques communes que nous qualifierons *d'invariants des colbertismes*.

D'abord, les États qui mènent une telle politique ont un objectif unique : la souveraineté politique et économique, qu'il s'agit de conquérir, de préserver ou de retrouver.

En deuxième lieu, les colbertismes reposent sur trois principes :

- une vision à long terme ;
- une approche globale et systémique, articulant politique et économie ;
- le pragmatisme reposant sur une méthode d'enquêtes, d'analyse et de synthèse des situations concrètes.

En troisième lieu, pour obtenir la souveraineté économique, les politiques colbertistes reposent sur six instruments :

- un protectionnisme temporaire, sélectif et offensif ;
- les transferts de technologies étrangères ;
- la création par l'État d'infrastructures nécessaires au développement économique ;

- des politiques industrielles sectorielles ;
- la création d’entreprises d’État ;
- le soutien aux initiatives privées.

En quatrième lieu, les colbertismes mènent une politique d’investissements immatériels, indispensables pour la souveraineté :

- une politique de formation et recherche financée ou encadrée par l’État ;
- une politique d’innovation juridique adaptée aux besoins ;
- une politique culturelle ;
- une politique d’influence.

Ainsi le colbertisme est pour nous à la fois une méthode, une façon de travailler et un système cohérent de politiques. On peut souligner que les dimensions sociale et démocratique ne sont pas dans l’héritage du colbertisme étatique.

Au XXI^e siècle, l’État-nation est-il l’espace pertinent pour mener des politiques colbertistes ?

Rappelons que, depuis le xv^e siècle se sont construits des États-nations qui ont eu à affronter les pouvoirs féodaux et les pouvoirs des empires, par exemple celui des Habsbourg ou celui des Ottomans. Pour comprendre cette période historique, nous nous appuyons sur l’analyse qu’Émile Durkheim propose à la fin du xix^e siècle : « Tant qu’il y aura des États il y aura un amour-propre social » ; il ajoute que les sociétés créées dans le cadre des États ne doivent pas être les plus grandes ni les plus riches mais les plus justes, donc avoir « la meilleure constitution morale¹ ». Les colbertismes s’inscrivent dans cette construction des États-nations sans toutefois, pour certains, intégrer la dimension sociale.

À partir de la fin du xx^e siècle, le courant libéral dominant a remis en cause le pouvoir des États en pronant dérégulation et déréglementation. Le libéralisme économique et le libre-échange devraient, selon cette théorie, permettre un optimum politique, social et économique.

1. Émile Durkheim, *L’Éducation morale*, cours université de Paris, 1902-1903, PUF, 2012.

Aujourd'hui, aucun pays dans le monde n'est à l'abri d'une crise de légitimité qui se manifeste par quatre types de crises :

- des crises politiques de représentation dans les démocraties parlementaires ;
- des crises de révolte dans les régimes dictatoriaux ;
- des crises sociales, au sein des pays, liées à l'accroissement brutal des inégalités de toutes sortes, par des dysfonctionnements économiques pouvant déboucher sur une crise financière d'envergure mondiale ;
- une crise écologique que les États-nations sont incapables de gérer à leur niveau. Ces crises sont interdépendantes.

Pour les auteurs de cet ouvrage, l'initiative privée dans le cadre du libre-échange ne peut à elle seule apporter des solutions aux enjeux d'aujourd'hui. Comme l'affirme Marcel Mauss², les liens du marché ne sont pas suffisants pour assurer la cohésion des sociétés qui doit reposer sur le tryptique : « donner, recevoir, rendre ».

Nous nous interrogeons sur des pistes possibles de colbertismes de types nouveaux qui seraient déclinés au niveau local, au niveau étatique, au niveau régional (Europe, Afrique...) et au niveau mondial. Ils reprendraient trois points centraux du colbertisme : en premier lieu, une vision à long terme qui manque cruellement. Ensuite, une méthode, démocratique, fondée sur l'écoute, l'enquête sur le terrain. Enfin, un pragmatisme qui trouverait, sans dogmatisme, les solutions adaptées. Pour peser et reprendre leur destin en main, « leur souveraineté », les citoyens partout dans le monde et les décideurs ont besoin en effet d'un cadre pour agir. Une vision serait de nature à redonner du courage et de l'unité aux populations désorientées.

Pour quelles raisons écrire un ouvrage nouveau sur le colbertisme ?

Quatre siècles après sa naissance, Colbert et sa politique sont toujours sources de débats, tant académiques que politiques, en France comme dans le monde entier. En simplifiant, deux types de livres sont

2. Marcel Mauss, *Essai sur le don. Formes et raison de l'échange dans les sociétés archaïques* [1923-1924], PUF, 2007.

publiés : les premiers sont des travaux d'historiens ; les seconds sont écrits par des économistes.

Les historiens participent à une passion française, la permanence des clivages concernant des personnages célèbres de notre histoire. Ainsi fouquetistes³ et colbertistes⁴ s'affrontent toujours, mêmes si certains ont une approche beaucoup plus nuancée⁵. Les économistes se partagent entre ceux qui critiquent un interventionnisme étatique colbertiste qui ne serait plus efficace⁶ et ceux qui prônent un retour au « patriotisme économique⁷ ».

Avec cet ouvrage, nous souhaitons présenter à un vaste public éclairé une approche nouvelle de Colbert et du colbertisme qui a plusieurs dimensions.

Un ouvrage à plusieurs dimensions

Une approche historique de longue durée sur cinq siècles

Nous traitons du colbertisme avant Colbert en France et à l'étranger dès le début du XVI^e siècle. Puis nous explorerons le XVII^e siècle, période d'ascension sociale pour la famille bourgeoise qui culmine avec la carrière de l'homme d'État à l'œuvre multiforme. Nous parcourerons les siècles suivants jusqu'au XXI^e siècle, qui verront les colbertismes nationaux s'étendre dans le monde entier.

Une approche pluridisciplinaire avec des auteurs d'horizons différents

L'objet de cet ouvrage impose cette pluridisciplinarité car l'œuvre de Colbert porte sur de multiples domaines qui intéressent l'économiste,

3. Depuis quarante ans, Daniel Dessert montre, dans ses nombreux travaux, un Colbert avide de richesses et de pouvoirs pour lui et son clan.

4. Michel Vergé-Franceschi met à l'honneur l'œuvre de Colbert, en particulier dans le domaine naval.

5. On ne peut que conseiller, pour une synthèse brillante, l'article récent de Philippe Minard, « Colbert et le colbertisme par-delà les mythes », *Alternatives économiques*, août 2019. Pour une présentation approfondie, on peut lire Jean-Louis Petitfils (dir.), *Le siècle de Louis XIV*, Perrin, 1998, et Lucien Bely, *Dictionnaire Louis XIV*, Robert Laffont, 2015.

6. Elie Cohen, *Le colbertisme high tech ; économie du grand projet*, Hachette, 1992.

7. Olivier Pastré, *La méthode Colbert : ou le patriotisme économique*, Librairie académique Perrin, 2006.

le gestionnaire, l'historien, le juriste, l'historien de l'art, l'agronome, le mathématicien, l'ingénieur... La liste ne peut être exhaustive !

Nous savions l'œuvre immense, mais la préparation de cet ouvrage nous a fait découvrir de nombreuses *terras incognitas*. Cela n'a rien de surprenant ! Le ministre travaille chaque jour pendant seize heures de manière acharnée et méthodique, 365 jours par an, pendant plus de vingt ans, à la tête de ce qui, au XXI^e siècle, correspondrait, au bas mot, à près de vingt ministères. Il sélectionne pour l'aider une « task force », des collaborateurs efficaces et zélés, formés et contrôlés étroitement par un patron d'une exigence extrême envers les autres comme envers lui.

Une approche scientifique à destination du grand public

Cet ouvrage se veut scientifique et n'occulte aucune controverse. La confrontation des points de vue sur le personnage comme sur les politiques que lui et ses successeurs ont menées est une bonne méthode pour permettre à l'honnête homme du XXI^e siècle de se forger son propre point de vue.

Il nous fallait absolument éviter trois écueils essentiels : écrire une hagiographie ou au contraire un ouvrage à charge, ou enfin, impossible gageure, un texte de juste milieu, « eau tiède ». Ces trois options auraient masqué les âpres débats posés par cet homme et une politique beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît.

Présentation de l'ouvrage

Dans une première partie, nous présenterons l'itinéraire sinueux d'un jeune ambitieux, de Reims au sommet de l'État.

Dans une deuxième partie, nous présenterons les différentes politiques au service de la souveraineté de la France à partir de 1661, date de la prise de pouvoir de Colbert.

Dans une troisième partie, nous verrons comment l'image de Colbert a évolué à travers les siècles et comment son œuvre a été jugée.

La quatrième partie présentera les différentes politiques inspirées du colbertisme en France et à l'étranger.

Cette dernière partie pose de nombreuses questions ouvertes sur lesquelles les auteurs proposent des pistes de réflexion et n'apportent pas de réponses fermées. À l'instar du reste de l'ouvrage, elle n'épuise pas toutes les facettes des colbertismes. Ainsi, l'inauguration très récente du Centre Pompidou à Shanghai par le président de la République française montre combien le colbertisme culturel dont Georges Pompidou a été un des artisans reste une composante importante du *soft power* que pratique vigoureusement la République populaire de Chine, puissance qui déploie une politique colbertiste dans tous les domaines.

Nous espérons fortement que notre ouvrage suscitera des débats constructifs. Puisse-t-il inspirer tous ceux qui, dans ce monde complexe, chacun à son niveau et dans son secteur, doivent prendre des décisions.

Partie I

DE REIMS AU SOMMET DE L'ÉTAT : L'ITINÉRAIRE SINUEUX D'UN JEUNE AMBITIEUX

« **J**e vous assure que je brûle d'envie de voir notre famille s'élever par les voies de l'honneur et de la vertu et que tout le monde demeure d'accord que la fortune que nous avons nous est due », écrit Colbert dans une lettre adressée en 1659 à son frère cadet Charles¹. Le programme du futur ministre est clair et comprend deux volets. L'ambition n'est pas celle d'un individu mais d'une famille qui a pu connaître des revers de fortune ; et elle est légitime car elle s'appuie sur les plus hautes valeurs morales de la société.

1. *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, édition Pierre Clément, lettre du 8 août 1659.

Chapitre 1

LES PREMIÈRES ANNÉES DE JEAN-BAPTISTE COLBERT

Marc-Daniel SEIFFERT

Colbert est un homme à la personnalité complexe que l'on peut tenter d'expliquer par quatre facteurs. À l'époque, un individu n'existe que par son appartenance à une famille sinon à un clan. Il est issu d'une famille de la bourgeoisie rémoise, en pleine ascension sociale et promis à de hautes fonctions publiques. Après une enfance protégée, un « accident de la vie », les mauvaises affaires de son père vont le conduire à un autre destin. Il devra occuper des postes très subalternes et acquérir ainsi des qualités rares chez un homme d'État : la connaissance du terrain. Il n'est pas qu'un homme d'action. Deux facteurs vont aussi forger sa personnalité : l'ouverture au monde de sa famille, grands commerçants, fait de lui un homme ouvert ; l'amour précoce pour la lecture fait de lui un intellectuel.

Les apports d'un clan familial champenois en pleine ascension sociale

Au XVII^e siècle, un individu n'existe que par son appartenance à un groupe familial élargi à une clientèle et des alliés que l'on peut, sans aucune connotation péjorative, qualifier de clan.

Les Colbert, tout comme les clans beaucoup plus puissants des Tellier et des Fouquet, ont une stratégie collective d'ascension sociale. Ils font

bénéficier leurs membres de leurs capitaux, de leurs réseaux et de leur culture.

Né à Reims, dans la maison *Le Long Vestu*, baptisé à l'église Saint-Hilaire, Jean-Baptiste est confié, comme c'était l'habitude dans la bourgeoisie rémoise, à une nourrice de la campagne environnante.

Son père, Nicolas Colbert de Vandières (1590-1661), a épousé le 16 mai 1615 Marie Pussort (1598-1659), fille d'un « marchand » de Rethel. Le petit « Jehan », âgé d'environ 2 ans, retrouve ses parents qui louent une maison à partir de 1622, rue de la Porte-Cérès, sur la paroisse Saint-Symphorien. Cette habitation pourrait se situer au sud de la porte Cérès près des remparts à l'est de la ville vers la route de Rethel qu'on peut visualiser sur le plan de Reims de Jacques Cellier de 1618¹. C'est une modeste maison à un seul étage qui avait été celle de son trisaïeul, Gérard I, le premier des Colbert « marchands ».

Les relations avec son père Nicolas Colbert de Vandières sont très difficiles. Selon les témoignages, c'est un homme froid et colérique, caractère dont héritera son fils, qui lui-même usera de la même rigueur et dureté à l'égard du sien. En revanche, sa mère, qui a perdu plusieurs enfants, consacre beaucoup de temps à son fils aîné qui lui témoignera toujours affection et reconnaissance.

Son environnement familial est très chaleureux : à deux pas de la maison de ses parents au *Long Vestu*, vit Marie Bachelier, à la fois sa grand-mère et sa marraine. Cette femme de caractère, intelligente et alerte, joue un grand rôle dans la famille. Elle s'occupe, elle aussi, beaucoup de Jean-Baptiste. À proximité de la maison familiale se trouve également la maison de son oncle Jehan, l'associé de son père rue de la Vache (actuellement rue Nanteuil), et de Marie Bignicourt, son épouse. Jean-Baptiste entretient des relations très proches avec les enfants de ces derniers.

1. Du fait des destructions massives de la Première Guerre mondiale, en dehors des monuments prestigieux qui ont été reconstruits, il reste peu de choses du Reims qu'a connu Jean-Baptiste Colbert. À l'emplacement du *Long Vestu*, deux plaques ont été posées sur l'immeuble Art déco qui a remplacé la maison familiale des Colbert. Malgré tout, on peut encore retrouver, près de l'ancienne place des marchés, aujourd'hui place du Forum, quelques beaux hôtels particuliers qui appartenaient aux riches notables rémois.

L'oncle Jehan, homme l'esprit ouvert, profite de ses voyages d'affaires à l'étranger pour acheter des « curiosités » et des livres rares qui frappent l'esprit du jeune enfant. De plus, il peut admirer les belles collections de livres, d'objets et d'œuvres d'art du très riche et très puissant archevêque de Reims². Jehan Colbert est un des hommes d'affaires les plus proches de l'archevêque.

Dans le cercle familial figurent aussi des ecclésiastiques importants comme son oncle Oudart (1595-1656), chanoine de la cathédrale, et son grand-oncle Nicolas (1567-1637), chanoine et grand chantre de la cathédrale toute proche.

Le jeune Jean-Baptiste a le sentiment d'appartenir à l'une des meilleures familles de la ville, au statut social et à l'aisance financière reconnus.

Depuis 1618, Nicolas Colbert de Vandières est associé à son frère Jehan comme « mercier grossier ».

Ce ne sont pas de simples marchands drapiers, comme le veut la légende colportée par les manuels d'histoire de la III^e République. En réalité, leur entreprise pratique

Le jeune Jean-Baptiste a le sentiment d'appartenir à l'une des meilleures familles de la ville, au statut social et à l'aisance financière reconnus.

le grand commerce international spécialisé dans l'import-export de tissus haut de gamme. Ils exportent les « étamines » de Reims et d'autres draps légers de Champagne et importent des draps de Flandre, des velours de Lyon, des soieries italiennes de Milan. Leurs affaires couvrent ainsi une grande partie de l'Europe occidentale, sur un axe nord-sud, des Flandres à l'Italie et sur un axe est-ouest, du Rhin à l'embouchure de la Seine.

Dans cet environnement familial où les pièces privées n'existent pratiquement pas, on discute de tout devant les familiers de la maison. Le jeune Jean-Baptiste s'est naturellement imprégné du vocabulaire du grand commerce à l'international de l'époque. Son père et son oncle parlent devant lui de « cours des marchandises », de « taux de change » à Lyon, Anvers ou Paris, de « profits et pertes », du « denier d'intérêt exigible » pour telle dette à telle date. Ainsi, dès son plus jeune âge, il assimile les

2. L'archevêque est par ailleurs duc de Guise, donc une famille catholique très importante qui, après son rôle central dans les guerres de Religion, est toujours très influente.

concepts de base de comptabilité – comme la partie double – ainsi que des notions de géographie, d'histoire et de politique, indispensables à des commerçants de niveau international.

Il vit ainsi comme dans un cocon, en bénéficiant d'une forte solidarité familiale avec les réseaux et des privilèges réservés aux notables rémois.

Les années difficiles de la famille Colbert

En 1629 – Jean-Baptiste a alors 10 ans –, cet environnement protecteur commence à se fissurer. L'affaire familiale de son père Nicolas et de son oncle Jehan périclité dans un contexte de grande morosité liée en majeure partie à la guerre de Trente Ans, long et sanglant conflit qui a des effets néfastes pour une ville si proche des combats.

Son père, accompagné de son épouse et de ses jeunes enfants, décide de quitter Reims pour Paris. Il laisse leur fils aîné à Reims pour qu'il y débute ses études secondaires au collège des Jésuites qui avait été ouvert en 1608. Il y poursuit ses études de sa dixième à sa quinzième année, de 1629 jusqu'en 1634, la classe de « grammaire » et « humanités », ce qui correspond à l'actuelle classe de seconde.

La ruine du père

Mais cette année 1634, Jean-Baptiste doit brutalement interrompre son cursus scolaire. En effet son père, ruiné, est devenu incapable de financer les études de ses fils.

À Paris, Nicolas Colbert et son frère Jehan ont acheté 3 200 000 livres la charge de payeurs de rentes de l'Hôtel de Ville, tout en devenant aussi « traiteurs », « partisans », c'est-à-dire financiers chargés de s'occuper de la levée d'un expédient fiscal comme nouvel impôt d'État. Or, Nicolas utilise pour cette deuxième activité une partie des capitaux de la caisse des rentes de l'Hôtel de Ville ; la confusion dans la gestion des caisses, souvent à la fois privées et publiques, était, à l'époque, une pratique risquée, mais courante. La caisse des rentes de l'Hôtel de Ville découvre l'existence d'un découvert de 300 000 livres, somme qui aurait dû être versée aux rentiers de la Ville.

C'est pour le père de Jean-Baptiste la banqueroute assurée, la ruine et la prison. Heureusement, afin de préserver l'honneur des Colbert, la famille se mobilise, en avançant la somme nécessaire pour régler les dettes. Tout particulièrement Oudart Colbert de Villacerf, un Colbert de Troyes, qui a gagné des millions en réussissant des opérations identiques à celui de son neveu.

Une trajectoire interrompue

Pour le jeune Jean-Baptiste, c'est un traumatisme matériel et moral qui le marque profondément et réoriente complètement sa vie. Quelle était en effet la trajectoire prévue pour ce membre d'une famille en pleine ascension sociale ?

Jean-Baptiste n'était pas destiné à la banque et au commerce, mais aux hautes carrières publiques (officier des finances, magistrat). Il devait bénéficier d'alliances de familles puissantes et de relations de haut niveau à Paris tant dans la politique que dans la finance. Pour se préparer à ces hautes fonctions, il devait donc terminer au collège des Jésuites de Reims ses classes d'humanités, de rhétorique et enfin de philosophie. Puis il était censé poursuivre des études universitaires à l'université de la Sorbonne pour devenir docteur en droit, tout comme l'avaient fait son parrain Charles et ses cousins Villacerf de Colbert.

Ainsi, la faillite financière de son père rejailit sur l'ensemble de la famille. Non seulement Nicolas n'a plus les moyens d'assurer le bien-être que ses enfants avaient connu à Reims, mais il a compromis gravement leur avenir. Il ne peut plus, comme il était prévu, financer leurs études, ni leur acheter un « office ». C'est ainsi qu'on appelle à cette époque une fonction ou une charge publique qui s'achète, se vend et se transmet par hérédité. L'accès à ce que nous appelons aujourd'hui la « haute fonction publique » ou la haute magistrature leur est donc fermé.

Un renom et une fortune compromis

De plus, pour Jean-Baptiste et ses frères, la carrière commerciale est également compromise car dans ce domaine sont exigées deux choses : le renom et la fortune – tous les deux désormais compromis. Il va revenir

à Jean-Baptiste, le fils aîné, de se substituer au père défaillant. Beaucoup de ses traits de caractère et aussi de sa rigoureuse machine intellectuelle peuvent être expliqués par ce choc de l'année 1634 qui va le marquer toute la vie.

L'apprentissage du terrain

À l'âge de 15 ans, Jean-Baptiste entre donc précocement dans la vie active. Il va connaître l'apprentissage sur le terrain à des postes subalternes et non suivre des études secondaires et supérieures d'excellence. D'où une maturité précoce, car il comprend qu'il ne doit compter que sur lui-même et son travail.

De cette époque date sans doute son souci maniaque des comptes bien tenus, hérité de la longue lignée de marchands habitués à la partie double et à la rigueur comptable. Il a compris que c'est parce que son père n'a pas respecté cette discipline managériale qu'il a ruiné la famille et compromis renom et fortune.

Jamais il ne pourra supporter les approximations et les jongleries dans la comptabilité. Il osera sermonner rudement son patron le Pre-

À 15 ans, Jean-Baptiste entre dans la vie active. Il va connaître l'apprentissage sur le terrain à des postes subalternes et non suivre des études secondaires et supérieures d'excellence.

mier ministre Mazarin pour ses opérations financières des plus hasardeuses. Il considérera le surintendant des Finances Nicolas Fouquet, incapable de gérer correctement sa fortune personnelle, comme un danger pour l'État et les deniers publics.

Les années d'apprentissage dans le privé

Des emplois subalternes

Dans un premier temps, entre ses 16 et ses 20 ans, il va apprendre sur le terrain les rudiments de la comptabilité et du droit, mais il va aussi forger sa personnalité. Les mésaventures de son père l'ont beaucoup marqué et sans doute humilié. Il sera, dès cette époque, très attaché à sa réputation et à sa condition sociale.